

Aide-soignant et auxiliaire de puériculture

Informations sur le concours

Publié le :	16-06-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	3
Date du concours :	01-09-2025
A propos du poste :	

- Jouir de ses droits civiques
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de la Communauté Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen
- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n°2 de son casier judiciaire incompatible avec l'exercice de ces fonctions (à noter que seule l'administration est habilitée à demander ce document)
- N'être atteint d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec l'exercice de la fonction
- Se trouver en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'Armée ou de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER CHARLES PERRENS
Ville :	33000 Bordeaux
Site Web :	https://www.ch-perrens.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	10-07-2025
Conditions de candidature :	

Peuvent se présenter, les candidats titulaires:

- du diplôme d'état d'aide soignant,
- du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant,

- du diplôme professionnel d'aide-soignant.

Pièces à fournir :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre précisant le lieu où le candidat souhaite postuler (MAS ou Site de Charles Perrens, ou les deux) ;
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les emplois occupés, les actions de formation suivies et accompagné d'attestations d'emploi ;
- La photocopie du diplôme d'état d'aide soignant ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant ou le diplôme professionnel d'aide-soignant ;
- Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;
- Un certificat médical délivré par un médecin généraliste agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec les fonctions d'aide soignant.

(liste consultable auprès du gestionnaire RH) ;

L'établissement organisateur complétera la demande d'admission par une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2) au nom du candidat.

Seule l'administration est habilitée à en faire la demande.

Mail pour l'envoi des candidatures :

Secretariat_drh_rs@ch-perrens.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

CH CHARLES PERRENS

DRH DS

121 RUE DE LA BECHADE

33076 BORDEAUX CEDEX